



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL
MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT
DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Année 2016

Mardi 22 mars 2016

13H00 à 18H00 (horaires de métropole)

EPREUVE N° 2 : composition portant sur le droit public dont le programme est fixé à l'annexe II de l'arrêté du 28 janvier 2005 fixant les modalités et les programmes des concours de recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports (durée : cinq heures ; coefficient 3).

Sujet :

<< La responsabilité de l'administration >>